



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Lettre circulaire
6/LCCE/42
8/LCCE/130
9/LCCE/84

12 novembre 2004

**Aux Administrations des Membres de l'UIT et aux autres membres du Secteur
des Radiocommunications participant aux travaux du Groupe d'action mixte 6-8-9
des Commissions d'études 6, 8 et 9 des radiocommunications**

**Objet: Seconde réunion du Groupe d'action mixte 6-8-9 des Commissions d'études 6, 8
 et 9 des radiocommunications**

Introduction

Nous vous informons, par la présente Lettre circulaire, que la seconde réunion du Groupe d'action mixte 6-8-9 aura lieu au siège de l'UIT à Genève du 24 au 28 janvier 2005.

Les services directement liés à la réunion, l'enregistrement des délégués, la distribution des documents, etc., seront regroupés dans le même bâtiment. La réunion débutera à 9 h 30 et l'enregistrement commencera à 8 h 30 le jour de l'ouverture.

Programme des réunions

Un projet d'ordre du jour pour cette réunion est reproduit dans l'Annexe 1. Les travaux du Groupe d'action mixte se dérouleront en anglais.

Contributions

Il est demandé d'envoyer des contributions en réponse au travail confié au Groupe d'action mixte 6-8-9. Les contributions seront traitées et distribuées conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 1-4 ; elles seront également disponibles sur <http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=e&type=sfolders&parent=R03-6.8.9-C> et distribuées aux participants à l'ouverture de la réunion.

Les contributions devront être envoyées, pour traitement, au Bureau des radiocommunications, au Président du Groupe concerné et aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 6, 8 et 9 des radiocommunications. Les adresses correspondantes sont disponibles sur : <http://www.itu.int/ITU-R/study-groups/index-fr.asp> (voir Présidents et Vice-Présidents).

Les participants sont encouragés à présenter leurs contributions par courrier électronique à:

virginia.fernandez@itu.int

Le Secrétariat ne peut garantir que les documents reçus après ce délai de 7 jours seront disponibles pour l'ouverture de la réunion et les documents reçus soumis après 12 heures (heure locale de Genève) le jour ouvrable précédant l'ouverture de la réunion ne pourront pas être acceptés. La Résolution UIT-R 1-4 dispose que les contributions qui ne sont pas disponibles pour les participants à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa. Cette demande doit comporter le nom et les fonctions de la/des personne(s) pour la/lesquelles le visa est demandé, et en annexe, la copie du formulaire d'enregistrement approuvé pour la conférence ou réunion de l'Union.

Participation

Nous vous prions de nous communiquer, au plus tard un mois avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 2) (le photocopier si nécessaire).

Valery Timofeev
Directeur, Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Membres de l'UIT et autres membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Groupe d'action mixte 6-8-9 des Commissions d'études 6, 8 et 9 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux des Commissions d'études 6, 8 et 9 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 6, 8 et 9 des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1
(anglais seulement)

Draft agenda for the second meeting of Joint Task Group 6-8-9

(Geneva, 24-28 January 2005)

- 1 Opening remarks
- 2 Approval of the agenda
- 3 Report on the first meeting (Doc. 6-8-9/26)
- 4 Working arrangements for the meeting
- 5 Attribution and introduction of input documents
- 6 Any other business

M. DUPUIS
Chairman, Joint Task Group 6-8-9

ANNEXE 2



Formulaire d'enregistrement Réunion du Groupe d'action mixte 6-8-9 de l'UIT-R Genève, Suisse, 24 - 28 janvier 2005

Bureau des Radiocommunications

Je désire participer à

Groupe d'action mixte 6-8-9



M. Mme Mlle:

(nom)

(prénom)

Accompagné(e) de membre(s) de la famille:

(nom)

(prénom)

1. REPRÉSENTATION

Nom de l'État Membre:

Chef de délégation

Adjoint

Délégué

(à compléter uniquement par les représentants des États Membres)

Nom du Membre du Secteur :

Exploitations reconnues

Organisations régionales de télécommunications

Organismes scientifiques ou industriels

Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites

ONU, Institutions spécialisées et l'AIEA

Autres entités s'occupant de questions de télécommunications

Organisations régionales et autres organisations internationales

Associés

2. ADRESSE OFFICIELLE

Nom de la compagnie:

Adresse/Rue:

Ville/État/Code/Pays:

Tél. professionnel:

Fax:

Courrier électronique:

En cas d'urgence:

3. DOCUMENTS



anglais seulement

Date :

Signature:

Réservé au Secrétariat du BR

Approuvé (si appliqué)

Section personnelle

Section pendant la réunion

Casier

À retourner dûment complété au Bureau des radiocommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 5802
Téléfax: +41 22 730 6600
Courrier électronique: linda.kocher@itu.int

